

FLASH CSE INFRA

« BUSINESS AS USUAL »

La CGT a lu en séance le communiqué publié le 10 juin, au lendemain des élections européennes, par la CGT, la CFDT, l'UNSA, la FSU et Solidaires, syndicats qui représentent la majorité des travailleuses et des travailleurs de ce pays. Ce communiqué intersyndical confédéral alerte sur le danger que représenterait l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite en France, qui signifierait, l'exemple de l'Italie ou de l'Argentine le montre, l'austérité pour les salaires et les services publics, la remise en cause des droits démocratiques, des attaques massives contre les droits des femmes, contre les LGBTQIA+, contre les immigré·es, etc. La montée de l'extrême-droite est liée à la politique ultralibérale menée par les gouvernements ces dernières années. Elle nécessite impérativement « un sursaut démocratique et social », portant des revendications comme l'augmentation des salaires, l'abrogation des lois sur les retraites et sur l'assurance chômage, la défense des services publics, la taxation des super-profits, l'égalité salariale femme-homme, etc.

2024 : ANNEE « MOROSE » ?

Selon le rapport d'expertise commandée par le CSE, le marché Infra en France, après avoir connu un fort rebond post-covid (+5 % en 2022), a ralenti à partir du 2e semestre 2023 (+3 % en 2023). La croissance est cependant toujours positive et ce « trou d'air » devrait s'estomper fin 2024 (croissance de +2,8 % prévue pour l'année 2024, de +3 % en 2025).

Quand la direction parle de « morosité », cela n'a rien à voir

avec la situation politique actuelle mais tout à voir avec la situation économique spécifique de Capgemini Infra. La direction, qui n'avait pas vu venir cet infléchissement du marché, a rétrogradé : elle avait prévu +7,1 % de croissance de son chiffre d'affaires sur Infra en 2023, elle a été contrainte en cours d'année de la réviser fortement à la baisse, à l'arrivée cela a été 2 %. Pour 2024, elle ne prévoit plus que +1,2 % pour 2024, soit en dessous de

La direction s'insurge contre cette déclaration « politique » et en appelle à la « neutralité ». Quelle neutralité ? Lorsque le MEDEF, dont est membre l'entreprise Capgemini, distribue les bons ou les mauvais points aux différentes forces en lice, surtout d'ailleurs les mauvais points au Nouveau Front Populaire, dont le programme électoral recoupe en bonne partie les revendications de la CGT, il est « neutre » politiquement ? Gageons que si l'extrême-droite arrive au pouvoir, le patronat français collaborera, comme il l'a fait en 1940. Quand, pour reprendre la formule du communiqué intersyndical, « notre république et notre démocratie sont en danger », **la CGT n'est pas neutre, elle prend ses responsabilités...**



l'évolution du marché, mais ce n'est pas gagné avec une baisse de l'ordre de -5 % au 1er semestre 2024. Au niveau de la « profitabilité », la direction est droite dans ses bottes et maintient un objectif de taux de GOP à 10 % en 2024 (7,9 % en 2023) : le rapport d'expertise estime qu'un tel taux de marge opérationnelle, qui serait « exceptionnel » dans l'activité Infra en France, n'est pas atteignable...

Quant aux effectifs, ils baissent mois après mois depuis février 2023 hormis un petit rebond en septembre 2023. La direction qui avait prévu 800 recrutements en 2024, a révisé son objectif à la moitié. Comme il n'y a plus cette année de mutations internes en vue, cela laisse augurer une forte baisse du nombre de salarié-es Infra à la fin de l'année, même si la direction ne veut pas communiquer de chiffres : de l'ordre de 400-500 ? On en est déjà à -130 après 5 mois... Pour pouvoir réaliser un chiffre d'affaires en légère hausse, gageons que les effectifs « offshore » augmenteront...

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE !

Rappelons que la direction de l'entreprise est responsable légalement de la santé physique et mentale et de la sécurité au travail des salarié-es. Reconnaissons que la direction de Capgemini a au fil du temps amélioré la rédaction des documents légaux obligatoires, notamment à travers leur harmonisation au sein de l'UES. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire.

Revers de la médaille, la normalisation aboutit à des documents très longs, qui listent beaucoup de risques, mais qui n'établissent pas ou peu de priorité ces différents risques et qui ne prennent pas en compte les spécificités de chaque site ou de chaque métier. De plus, il y a toujours des trous dans la raquette. Il manque sûrement des PPR (Plans de Prévention des Risques), pour des salarié-es Capgemini intervenant en clientèle, la liste des sites clients étant incomplète. La direction est trop souvent dans le déni à propos des pressions exercées par le management sur des salarié-es en inter-mission, ce qui est une forte source de RPS (Risques Psycho-Sociaux), on l'a malheureusement vu avec des collègues débarqué-es du contrat SOF. Sans oublier que la direction ne respecte généralement pas, pour les salarié-es effectuant des astreintes ou des TEA, les temps de repos légaux obligatoires, quotidien de 11h consécutives, hebdomadaire de 35h consécutives.

Comme les années précédentes, la CGT a préconisé que le CSE ait recours à une expertise, les sujets traités étant variés, techniques et souvent complexes. Comme les années précédentes, la majorité du CSE a refusé, préférant laisser se débrouiller les membres de la CSSCT et des ICRP, qui n'ont pas forcément reçu la formation adéquate, même si nous ne mettons pas en doute leur motivation. Comme les années précédentes, la majorité du CSE n'a pas voulu se prononcer défavorablement sur la politique de la direction en matière de santé et de sécurité au travail. Pour toutes ces raisons, comme les années précédentes, la CGT a voté contre l'avis adopté par le CSE.

**CONGÉS PAYÉS :
ÉVOLUTIONS DANS
LE DROIT FRANÇAIS**



REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

**#ONESTLACGT
LACGTCAP.ORG**



lactcap.org / contact@cg-t-capgemini.fr



[@cg-tcapgemini](https://twitter.com/cg-tcapgemini)



[@CGT_Capgemini](https://twitter.com/CGT_Capgemini)



[linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini](https://www.linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini)



[LAegt Capgemini](https://www.facebook.com/LAegt-Capgemini)